



Six membres du conseil communautaire ont été choisis pour la vice-présidence, dont quatre sont reconduits.

© Photo AD

CDC DE L'ESTUAIRE

Lydia Héraud largement réélue

La communauté de communes de l'Estuaire a élu sa présidente et ses vice-présidents. Lydia Héraud est reconduite, dans une assemblée où l'opposition RN fait son entrée.

La salle ne suffit pas à accueillir l'ensemble des curieux venus assister au premier conseil de la communauté de communes de l'Estuaire (CCE). À la maison de l'intercommunalité de Braud-et-Saint-Louis, plus d'une vingtaine de personnes prennent place de part et d'autre de la pièce, tandis que d'autres restent à l'extérieur, debout dans l'embrasure des portes ou dans le couloir. Premier point à l'ordre du jour de ce mercredi 8 avril : désigner le président de la CCE.

« Qui est candidat ? », interroge Allain Gandré, doyen des élus, aux 28 conseillers, trois sont absents. Il assure la présidence de l'assemblée dans l'entre-deux des mandats. Les volontaires ne surprennent pas autour de la table ovale. Lydia Héraud se déclare la première. Présidente sortante et première adjointe de Philippe Labrieux à Val-de-Livenne, elle est rapidement suivie de Loïc Loiseau, membre du Rassemblement national, dont la liste a perdu dans la course à la mairie de Saint-Ciers-sur-Gironde.

Avant que les élus se dirigent vers les isolements, il interpelle Allain Gandré, demandant à prendre la parole. « Non. » Il tente : « Normalement, il y a une possibilité, avant les votes. » « Non, ce n'était pas prévu. » « Mais est-ce qu'il y a une possibilité ? » - « Non. » Pas de place à la négociation, et pourtant, le jeune candidat poursuit à voix basse, lorsque les sièges commencent à se vider. Après

quelques mots, Allain Gandré fait mine de ne rien entendre et s'éloigne tranquillement.

Les collectivités « tiennent la barque »

Les élus défilent, commune après commune, et déposent le nom de leur choix dans l'urne transparente. Assis parmi le public, Philippe Plisson, ancien député socialiste et président de la CCE, reçoit une à une leurs salutations. Au milieu des bavardages, une voix dans le public lâche : « Nous connaissons le résultat, pas la peine de compter. » « Voilà, c'était perdu d'avance », ajoute-t-elle lors de la lecture des différents bulletins. Le nom de Loïc Loiseau se fait entendre quatre fois, celui de Lydia Héraud, 25. Deux ont voté blanc.

« Pour l'intérêt de tous les habitants du territoire, je souhaite que nous poursuivions dans le sens du mandat précédent », glisse-t-elle après s'être assise en tête de table. De nouveau à la présidence, l'adjointe félicite les élus des six dernières années pour « l'important travail effectué », dans « l'ouverture, le dialogue et la co-construction, ce qui nous a permis d'avancer sur des sujets relativement complexes ». Elle cite notamment le PLUI-H, adopté à l'unanimité en janvier dernier, « pour lequel les 14 communes ont émis des avis favorables par la suite ».

Selon elle, l'importance des collectivités n'est plus à prouver. « Elles sont là, elles offrent une stabilité, elles tiennent la barque », affirme-t-elle, résumant ainsi : « Finalement, les collectivités territoriales sont un repère stable pour nos habitants, par les nombreux services qu'on leur apporte dans leur quotidien. »

Élection VP et membres du bureau
Après avoir salué les élus du précé-



Loïc Loiseau a obtenu quatre voix pour la présidence de la CCE.

© Photo AD

dent mandat et les nouveaux arrivants, Lydia Héraud enchaîne avec les vice-présidents.

Les candidatures se multiplient, parfois sur plusieurs délégations, comme pour Loïc Loiseau (trois). L'assemblée arrête à six le nombre de sièges, avec une abstention.

Au bureau des assesseurs, ce sont les chaises musicales. Les élus appartenant aux mêmes communes que les candidats doivent céder leur place et se font remplacer par d'autres, qui ne tardent pas à céder les leurs. Quatre des vice-présidents du précédent mandat conservent leur fonction, rejoints par deux conseillers : Arnaud Ovide, maire de Saint-Aubin-de-Baye et Allain Gandré, adjoint au maire de Reignac, Pierre Renou. Ils obtiennent tous plus d'une vingtaine de voix et ont pour seuls concurrents les candidats d'opposition. Pour cinq des six élections, Loïc Loiseau, Jean Bacquart (élu RN de l'opposition à Étalliers) et Julien Bernaleau (élu RN de l'opposition à Val-de-Livenne) se sont présentés à tour de rôle, parfois

Vos contacts

JOURNALISTE



Amandine DARGENTON
0557426653
0674265294

a.dargenton@haute-gironde.fr

CORRESPONDANTES



Cathy MUNIER
0660413800

muniercathy@hotmail.com



Agnès LOTIGIE-LAURENT
0650806272

agnes.lotigie@gmail.com

Les résultats des scrutins

Vice-présidents

- Finances et services techniques : **Jean-Jacques Laisné** 26 voix, 5 votes blancs.
- Solidarité, vie associative : **Louis Cavaleiro** 16 voix, Julien Bernaleau 7 voix, Loïc Loiseau 1 voix, 7 votes blancs.
- Développement économique et formation : **Pascal Riveau** 23 voix, Julien Bernaleau 3 voix, 5 votes blancs.
- Préservation et valorisation du patrimoine naturel : **Philippe Labrieux** 22 voix, Loïc Loiseau 6 voix, 3 votes blancs.
- Urbanisme et assainissement : **Arnaud Ovide** 22 voix, Loïc Loiseau 7 voix, 2 votes blancs.
- Enfance, jeunesse, famille et Centre d'enseignement artistique de l'Estuaire : **Allain Gandré** 21 voix, Jean Bacquart 6 voix, 4 votes blancs.

Membres du bureau

- Fabien Verratt : 25 voix, 6 votes blancs.
- Jean-Christophe Husson : 19 voix, 12 votes blancs.
- Didier Pargade : 24 voix, 7 votes blancs.
- Bernard Bailan : 22 voix, 9 votes blancs.
- Michel Delsol : 24 voix, 7 votes blancs.
- Pierre Renou : 23 voix, 8 votes blancs.
- Jacques Comte : 20 voix, 11 votes blancs.
- Nicole Eymas : 23 voix, 8 votes blancs.
- Bernard Berthon : 22 voix, 9 votes blancs.

Amandine Dargenton